

Le MRV climatique en Afrique de l'Ouest

Rapports de référence Pays : MRV des Mesures d'Atténuation

Projet de termes de référence du chercheur principal national

PROJET de Termes de Référence

Comme décrit dans la [Note conceptuelle](#) de l'initiative, le programme WA-MRV aidera au recrutement sous contrat à court terme d'un Chercheur Principal (CP) national dans certains pays de la région de l'Afrique de l'Ouest, pour mener des recherches et produire un rapport de référence national complet sur le MRV des Mesures d'Atténuation. Cette activité est structurée de manière à favoriser une réflexion collective dans les pays participants, et à améliorer l'efficacité et l'efficience du système MRV en vue de susciter des politiques, de nouveaux investissements dans les infrastructures et des réformes de la gouvernance climatique dans l'optique de réaliser les objectifs visés dans le cadre de leur Contribution Déterminée au niveau National (CDN)

La portée du rapport sera adaptée à la situation de chaque pays : il s'agira de recueillir des informations, de susciter la prise de conscience et la compréhension, et de stimuler la discussion sur les besoins et les exigences du **système national MRV des Mesures d'Atténuation**. Cela passe par l'identification et l'analyse de l'état de développement des pratiques dans chaque pays en rapport avec les mesures d'atténuation, portant notamment sur les instruments réglementaires, les plateformes technologiques et les initiatives déjà mises en œuvre (ou en cours de mise en œuvre).

Le déploiement effectif de la coopération interministérielle est une priorité qui a été exprimée lors des consultations nationales sur le MRV climatique menées par de nombreux pays auprès des principales parties prenantes.² Il est prévu que la recherche et l'analyse effectuées par le chercheur principal national se fassent en coordination avec les ministères sectoriels concernés, qui peuvent comprendre :

- le Ministère de l'Énergie
- le Ministère des Transports
- le Ministère en charge de la Gestion des déchets
- le Ministère de l'Environnement
- le Ministère des Forêts et de l'Agriculture
- le Ministère de l'Économie et des Finances, et
- d'autres institutions nationales et infranationales compétentes dont le mandat officiel est lié à des actions sectorielles en faveur du climat et/ou à des projets de développement durable.

Après le recrutement du Chercheur Principal national dans chaque pays (parmi les candidats proposés par les différents Points Focaux Nationaux (PFN)), les termes de référence définitifs seront affinés en fonction des priorités spécifiques de chaque pays.

¹ Cette série de rapports nationaux de référence sur le MRV en Afrique de l'Ouest, qui constitue une étape incontournable, complète et s'appuie sur les progrès réalisés dans l'évolution de la Communauté de Pratique sur le MRV climatique au niveau de chaque pays.

² CLIMATE MRV SYSTEMS IN WEST AFRICA Regional Synthesis of the National Consultations with Key Stakeholders. ([Anglais](#)) SYSTÈMES MRV CLIMATIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST Synthèse régionale des consultations nationales avec les parties prenantes clés ([Français](#))

Les informations collectées, analysées et présentées dans le rapport de référence comprendront une compilation et une mise à jour des informations sur la nature et la portée du système national MRV des Mesures d'Atténuation, notamment les définitions, l'ancrage institutionnel, les instruments, les plateformes, les méthodologies, les processus et les hypothèses, l'état de mise en œuvre et les produits et résultats attendus. Chaque chercheur principal sera encadré par un mentor international qui fera office de ressource active et de réviseur.

Plus précisément, le rapport de référence sur le MRV national des mesures d'atténuation peut inclure les éléments suivants :

- Analyser comment les Mesures d'Atténuations sur le MRV sont rapportées dans les Communications Nationales et le Rapport Biennal Actualisé (BUR) du pays ;
- Mener des consultations et des entretiens avec les acteurs clés du MRV-MA ;
- Dresser un inventaire « général » des activités d'atténuation actuelles (en cours de réalisation et prévues) dans le pays, décrivant notamment :
 - son état d'avancement/sa progression,
 - une présentation des protocoles de suivi et de notification actuels, des mandats, des technologies/méthodologies, des registres/plateformes de données, etc.
 - Mettre en évidence, lorsque cela est possible, les projets inclus dans les BUR/communications nationales et autres rapports/registres sectoriels existants ;
- Analyser les lacunes liées aux capacités de mise en œuvre du MRV (techniques, institutionnelles et systémiques) qui existent et doivent être comblées pour atteindre les nouvelles exigences de notification prévues dans le « cadre de transparence renforcé ». Cette analyse peut être basée sur l'expérience passée du pays en matière d'élaboration des BUR/communications nationales (par exemple, le processus dépend-il de consultants externes ? De soutiens financiers internationaux ?)
 - Examiner les souplesses dont le pays pourrait avoir besoin pour la présentation de ses rapports.
- Existe-t-il une compréhension commune de ce que l'on entend par « Mesures d'Atténuation » ? Et l'objectif du suivi et de l'évaluation précise des impacts ?
- Faciliter les discussions sur le processus de création d'un « bilan comptable » pour calculer : comment les émissions issues de l'inventaire devraient être comparées au niveau cible (après avoir pris en compte les ITMOs et le secteur des terres). Et un « bilan de suivi » similaire pour surveiller les progrès vers l'atteinte des objectifs annuels.
- Les objectifs de développement non liés aux GES (c.-à-d. les autres ODD) font-ils l'objet d'un suivi lors de l'évaluation des Mesures d'Atténuation, par exemple la pollution atmosphérique, les effets bénéfiques sur la santé, l'emploi et d'autres objectifs de durabilité ou de réduction des risques de catastrophes ?
- Clarifier en amont les indicateurs/étapes sur lesquels chaque pays s'appuiera pour évaluer les progrès et la réalisation de l'objectif fixé pour sa CDN.
- Produire une communication claire sur les méthodes et les approches que les pays utilisent pour appréhender leurs Mesures d'Atténuation et leurs conséquences.
- Explication détaillée de l'architecture du registre et des plateformes informatiques permettant d'enregistrer et de communiquer des informations sur les Mesures d'Atténuation (le cas échéant).
- Principales qualités et difficultés rencontrées par les systèmes nationaux de MRV pour enregistrer et communiquer les informations relatives aux mesures d'atténuation des GES.
- Les lacunes institutionnelles qui freinent sa mise en œuvre (capacités, protocoles, coordination institutionnelle, autres).
- Publication interne des informations rassemblées sur la plateforme de connaissances WA-MRV.

Projet de calendrier illustré

Calendrier	Description de l'activité	Produit	Réviseurs
Semaine 1-2	Réviser et adapter les termes de référence et l'étendue des tâches aux priorités nationales.	Termes de référence révisés	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur national (CN), Points Focaux Nationaux (PFN). • Si possible, présentation aux membres de la Communauté de Pratique (CdP)
	Commencer la recherche, identifier les acteurs clés et établir un plan de consultation.	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de travail validé • Liste des parties prenantes pour les entretiens • Formulaire d'enquête et de collecte de données 	<ul style="list-style-type: none"> • CN, PFN • Équipe du Programme WA-MRV • Mentor international
Semaine 3	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la collecte d'informations, réaliser des entretiens et des analyses. • Examiner l'avant-projet (ébauche) avec le mentor international. 	Avant-projet	<ul style="list-style-type: none"> • Mentor international
Semaine 4	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter un rapport d'avancement verbal à la CdP nationale sur le MRV climatique • Finaliser la première mouture 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation à la CdP • Première mouture de rapport finalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • CN, PFN • Membres de la CdP • Mentor international
Semaine 5	Présenter la première mouture à l'équipe du programme. Recevoir et discuter des modifications.	Projet de rapport avec commentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe du programme WA-MRV
Semaine 6-7	<ul style="list-style-type: none"> • Remettre le rapport de référence final • Participer à la discussion régionale avec les autres Chercheurs Principaux (CPs) 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de référence final sur le financement climatique • Réunion régionale avec d'autres CP nationaux 	
Semaine 7-8	Préparez une note de synthèse résumant le contenu du rapport.	Note de synthèse	
	Diffusion publique et discussions en webinaire sur les principales conclusions de chaque rapport national	Présentation du webinaire à la CdP nationale	

Honoraires et calendrier de paiement :

Les chercheurs principaux nationaux seront engagés directement par ClimateCHECK. Le niveau d'effort attendu pour le CP est de 12 jours de travail. (12 x 8 heures = 96 heures) La rémunération à l'heure sera fonction de l'expérience.

This project was undertaken with the financial support of:
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :

